

GARDE-CORPS VECTACO® DROIT AUTOPORTANT



Réf. : VAP-D2

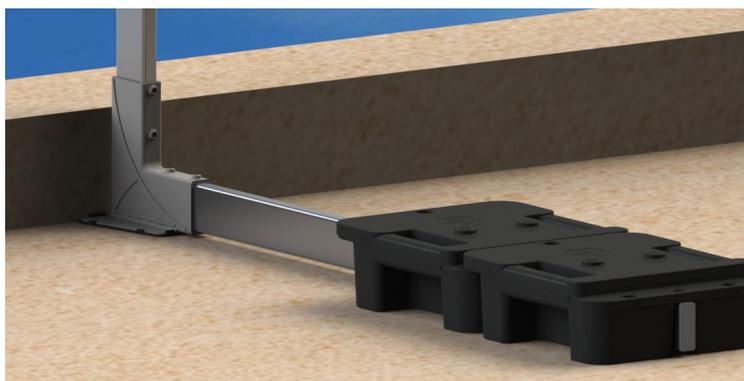
Instructions de montage (cf. Notice technique NT004) :

- Entraxe maxi entre montants : 1500 mm.
- Angles de lisse et sous lisse réglables à emboîter.
- Lisse et sous lisse avec embouts retraits emboîtables.
- Assemblage par vis HC et vis autoforeuses (fournies).

Modèles :

- Disponible avec ou sans plinthe.
- Existe avec des montants droits, inclinés, courbés ou rabattables.

Modèles	Droit	Incliné	Courbé	Rabat- table
Lisse + sous-lisse	VAP-D2	VAP-i2	VAP-C2	VAP-R2
Lisse + sous-lisse + plinthe	VAP-D3	VAP-i3	VAP-C3	VAP-R3



Utilisation (cf. Notice technique NT004) :

Le garde-corps VECTACO® droit autoportant est un système de protection collective antichute destiné à protéger les toitures terrasses non accessibles au public. Il est la solution idéale lorsqu'il est techniquement impossible de se reprendre mécaniquement sur le support existant. Ce système évite toute intervention de perçage en toiture.

Sa conception permet une pose simple et rapide grâce notamment à ses embouts de lisses et sous-lisses retraits.

Les plots plastiques et semelles clipsées préservent l'étanchéité de la toiture.

Chaque montant est composé de deux plots plastiques. Les poignées du plot plastique permettent une bonne prise en main et simplifie la manutention.

Caractéristiques techniques :

- Matière garde-corps : aluminium.
- Finition : brute, anodisée ou thermolaquée (teintes ral) sur demande : 
- Poids au m² : 21 kg.
- Poids au ml : 28 kg.
- Poids d'un plot plastique (x2) : 12,5 kg.
- Conforme à la norme Européenne EN ISO 14122-3 et à la norme Française NF E 85-015.

Dimensions du produit :

